SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Modèle d'avis d'appel d'offres[1]

Nom de l'Autorité contractante : Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN).

Objet : Acquisition et mise en place des bâches de séchage, des emballages et des filets de lutte aviaire au profit des riziculteurs.

Référence SIGMAP : F_DP_116091

BON A LANCER
CCMP ATDA VN
Pôle 1

Avis n° : 007/2026 du 26/11/26

1. Cet avis d'Appel d'Offres fait suite au plan de passation des marchés publics 2ème version de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN) publié sur le portail web des marchés publics le 04 novembre 2026.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole-Vallée du Niger (ATDA VN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) gestion 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et à la mise en place des bâches de séchage, des emballages et des filets de lutte aviaire au profit des riziculteurs**.

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture des bâches de séchage, des emballages et des filets de lutte aviaire au profit des riziculteurs. Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué en trois (03) lots à savoir :

- **Lot 1** : Acquisition et mise en place 220 bâches de séchage au profit des riziculteurs des PDA 1,2,4,5,6 et 7 ;
- **Lot 2** : Acquisition et mise en place 8 000 emballages au profit des unités de transformation des PDA 1 et 4,

[1] Ce modèle est utilisé en cas d'appel d'offres sans préqualification. Ce titre est à supprimer du DAO

- **Lot 3** : Acquisition et mise en place 500 filets de lutte aviaire au profit des riziculteurs des PDA 5, 6 et 7.

Ces fournitures seront livrées au niveau des Pôles 1,2,3,4,5,6 et 7 dans un délai de **quatre (04)** mois.
Les variantes peuvent être prises en considération.
NB : Un candidat peut déposer pour un (01), deux (02), ou l'ensemble des lots et peut être attributaire d'un (01), de deux (02) ou de l'ensemble des lots dès qu'il remplit les capacités techniques et financières requises.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-VN ; Email : *atdavnprmp1@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat permanent des marchés publics, sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN), au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale), tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison des fournitures est de quatre (04) mois **pour chaque lot à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage**.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences** :

BON A LANCER
CCMP ATDA VN
Pôle 1

▪ **Capacité technique :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise spécialisée dans le domaine de fourniture des équipements agricoles, justifié par l'original ou la copie légalisée par un greffier de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) « **Valable pour chacun des trois (03) lots** » ;

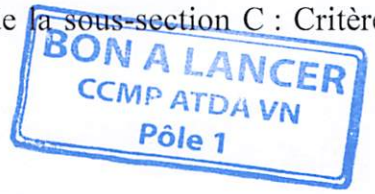
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins un (01) marché de fourniture de matériels ou équipements agricoles d'un montant minimum :

- **Lot 1** : cinquante-sept millions sept cent cinquante mille (57 750 000) francs CFA Hors Taxes (HT) ;

- **Lot 2** : deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA Hors Taxes (HT)

- **Lot 3** : trois millions trois cent soixante quinze mille (3 375 000) francs CFA Hors Taxes (HT). Ces expériences spécifiques doivent être justifiées par les copies légalisées des attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant des prestations en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

▪ Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des travaux dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées au point 5 de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification, du DAO ;



▪ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des trois derniers années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen égal à :

- **Lot 1** : quatre-vingt-seize millions deux cent cinquante mille (96 250 000) **francs CFA** Hors Taxes,

- **Lot 2 :** quatre millions cinq cent mille (4 500 000) **francs CFA** Hors Taxes,

- **Lot 3 :** cinq millions six cent vingt-cinq mille (5 625 000) francs CFA Hors Taxes Justifié par les états financiers fourni dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2;

- Fournir une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres, délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de :
- **Lot 1** : trente-huit millions cinq cent mille (38 500 000) francs CFA Hors Taxes ;
- **Lot 2** : un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA Hors Taxes ;
- **Lot 3 :** Deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) francs CFA Hors Taxes.

NB : Les exigences de capacité financière ci-dessus énumérées ont un caractère cumulatif.

a. **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

- **Capacité technique :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise spécialisée dans le domaine de fourniture des équipements agricole, justifié par l'original ou la copie légalisée par un greffier de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ; « **Valable pour chacun des trois ((03) lots ».**

- Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des travaux dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées au point 5 de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification, du DAO.

BON A LANCER
CCMP ATDA VN
Pôle 1

- **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ainsi que le bilan d'ouverture. Joindre la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copies légalisées ;

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels valide à la date de dépôt des offres et portant l'objet du marché, délivrée par une compagnie d'assurance couvrant un risque contractuel de montant minimum égal à :

- **Lot 1** : quatre-vingt-quatre millions sept cent mille (84 700 000) francs CFA Hors Taxes ;

- **Lot 2 :** trois millions neuf cent soixante mille (3 960 000) francs CFA Hors Taxes ;

- **Lot 3** : quatre millions neuf cent cinquante mille (4 950 000) francs CFA Hors Taxes (HT)

- Fournir une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres, délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de : bancaires à hauteur de :

- **Lot 1** : trente-huit millions cinq cent mille (38 500 000) francs CFA Hors Taxes ;
- **Lot 2** : un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA Hors Taxes ;
- **Lot 3 :** Deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) francs CFA Hors Taxes.

NB : Les exigences de capacité financière ci-dessus énumérées ont un caractère cumulatif.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de d'Appel d'Offres à compter du...26../..11.../**2026.** Le dossier de D'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers munis de leur Identifiant Fiscal Unique (numéro IFU) et de la copie de pièce d'identité de leurs représentants au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN), au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92, Email : *atdavnprmp1@gmail.com*. Le dossier d'Appel d'Offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu sans frais suivant la condition sus indiquée, en version électronique scannée sous le format PDF ou envoyé par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER
CCMP ATDA VN
Pôle 1

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à la Direction Générale de l'ATDA VN, au quartier Tassi-Tédji, BP : 192 Malanville, Bénin, téléphone : (+229) 01 97 13 32 92, email : atdavnprmp1@gmail.com au plus tard le ...17...../..12./.2026 à 10 heures 00 minute heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : : salle de conférence de la Direction Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN), sise à Malanville, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin ; Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92, Email :*atdavnprmp1@gmail.com* le...17../..12.../**2026** à **10 heures 30 minutes (heure locale)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1 :** sept cent soixante-dix mille (770 000) francs CFA Hors Taxes (HT) ;
- **Lot 2 :** trente-six mille (36 000) francs CFA Hors Taxes (HT) ;
- **Lot 3** ; quarante-cinq mille (45 000) francs CFA Hors Taxes (HT).

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'Appel d'Offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Malanville, le 26 / 11 /2026

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DU NIGER PRMP ATDA . VN

Zouberou ALFA SANI ALI

La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER
CCMP ATDA VN
Pôle 1